

Im Herzen der Heilsgeschichte geschieht Liebe

*Société Interrégionale Caritas GEIE
Colloque interrégional des 9 et 10 novembre 2007
à l'Ermitage Saint-Jean, Moulins-lès-Metz*

par Erny Gillen

Mit dem Begriff der „Herzensbildung“ bringt Papst Benedikt XVI eines seiner Herzensanliegen gegenüber „karitativer Einrichtung“ und ihren Mitarbeiterinnen zum Ausdruck.

Zuerst möchte ich versuchen in ein paar Wörtern zu skizzieren, was er im Zusammenhang mit seiner Antritts-Enzyklika „Deus Caritas est“ mit dem Begriff meint und wozu dieser Begriff sich nicht eignet. Anschließend möchte ich einige Hinweise formulieren, wie die Einladung zur „Herzensbildung“ sinnvoll in die Arbeit sowie Fort- und Weiterbildung der Caritas einfließen kann.

1. Herzensbildung - als Sinn- und Bedeutungszusage im Kontext einer Berufsbeziehung zwischen Helfer und Klient

Die Hilfe von Mensch zu Mensch wurde in den letzten Jahrzehnten und Jahrhunderten immer stärker professionalisiert und spezialisiert und damit zu einem Beruf mit entsprechenden Fertigkeiten, Kompetenzen und Löhnen. Dabei kam und kommt es zu einer gewollten Trennung zwischen der Motivation des Helfers und seiner Arbeitsleistung. So ist der Weg geebnet für eine Art Entfremdungen.

2. Entfremdungsgefahr und –potential

Auch wenn die Entfremdung nicht zum Alltag jedes einzelnen Sozialarbeiters gehört, so ist doch ihre Möglichkeit bereits ein Indiz, das es zur Kenntnis zu nehmen gilt. Die erste Entfremdung betrifft den Sozialarbeiter selbst. Er tut etwas ohne dabei die Bedeutung seines Tuns zu verstehen. Weder er noch sein Klient und Gegenüber ermessen den Sinn der Handlungen und der helfenden Beziehung. Es werden lediglich Güter ausgetauscht und dies gegen eine entsprechende Gegenleistung oder als Ausdruck einer Rechtsverpflichtung.

Die Beziehung ist eine berufliche Geschäftsbeziehung. Sie bezieht sich auf ein Drittes, hier nämlich die Hilfe, nicht aber auf die Personen. Hilfe wird zum Produkt und Konsumgut.

Damit kommt eine zweite Entfremdung in den Blick. Weder der Hilfeempfänger noch der Helfende sind Subjekte. Sie dienen einem System, das sie nicht in der Lage sind zu steuern. Der eine wird dafür bezahlt zu helfen und der andere wird dafür bezahlt, dass er Hilfe annimmt.

Damit wir uns nicht falsch verstehen: die hier gemeinte Hilfe bezieht sich nicht nur auf materielle Hilfeleistungen, sondern auch etwa auf Pflege- und Erziehungshilfen.

In der europäischen Union diskutieren wir zur Zeit über den Markt der Sozial- und Gesundheitsversorgung. Und die Frage stellt sich, wieviel Hilfeleistungen gehören in das Feld der freien Konkurrenz, und welche Marktanteile sind vor der Dienstleistung-Direktive zu schützen.

3. Zur Aufgabe von Politik und Staat

Was aber ist die Bedeutung dieses ins fast unermessliche gewachsenen Hilfs-Markt?

Eigentlich sollte dieser Austausch zwischen Menschen einer gegebenen Gesellschaft *Solidarität, Gerechtigkeit und Gleichheit* zum Ausdruck bringen.

Die gleiche Würde zweier Menschen, wo der eine dem anderen gegen Geld oder ehrenamtlich hilft, ist der Ausgangspunkt. Christlich gesprochen helfe ich einem Menschenbruder beziehungsweise suche ich bei einer Menschenschwester Zuflucht und Hilfe.

Gerechtigkeit und Solidarität stehen für die Pflöcke, die das Feld der Hilfe abstecken und begrenzen. Da es sich bei der zugewandten Hilfe nicht um eine private Initiative mit den eigenen Mitteln handelt, sondern um eine Ausgleichleistung der Gesellschaft, findet die Begegnung in einem institutionellen Rahmen statt, der festlegt unter welchen Bedingungen wer welche Hilfe erfahren darf.

Die Hilfe soll gerecht sein und die Solidarität aller zum Ausdruck bringen. Der Sozialarbeiter, als Angestellter der Gesellschaft, vermittelt die geschuldete Leistung entsprechend vorgegebener Regeln.

Dort wo er selbst und direkt als Mensch und von Mensch zu Mensch reagiert und handelt verlässt er seine Professionalität und wird zum Nächsten. Er handelt nicht mehr im Auftrag der Gesellschaft, sondern im Auftrag seines Gewissens.

Bei diesem Kolloquium haben wir Fälle bearbeitet, die genau die hier etwas scharf skizzierte Spannung zwischen den persönlichen Ansprüchen eines Sozialarbeiters und den gegebenen Regeln der Institution und der Gesellschaft darstellen.

4. Herzensbildung – was heißt das?

„Herzensbildung“ in diesem Zusammenhang kann demnach nicht einfach „dem Herzen nach“ heißen. Es geht vielmehr um einen ähnlicher Begriff wie dem der Gewissensbildung. Ein Gewissen, das man hat und das man gebraucht, darf nicht einfach gleichgesetzt werden mit meiner spontansten moralischen Meinung oder meiner Laune. Die Kirche hat sich im Laufe der Zeit immer wieder dafür eingesetzt, dass das Gewissen zwar die letzte moralische Instanz ist und gerade deshalb aber auch ausgebildet, formiert werden muss.

Zur Gewissensbildung gehören dann Normen, welche die geronnene moralische Erfahrung der Kirche oder anderer moralischen Autoritäten festhalten.

Nimmt man diesen Vergleich ernst und transponiert ihn auf das Feld der „Herzensbildung“ dann sind hier nicht zuerst die einzelnen Mitarbeiter und Mitarbeiterinnen gefordert, sondern die Träger der Sozialarbeit selbst, seien es die staatlichen, kommunalen oder privaten. Sie müssen über die Dienstvorschriften und Reglemente hinaus auch Sinn Bedeutungsangebote mitliefern. Denn erst, wenn eine Hilfeleistung dem Sinn der zugesprochenen Hilfe entspricht, handelt es sich um sinnvolle Hilfe.

Erst wenn nicht mehr die Hilfe als Produkt oder Konsumgut im Mittelpunkt der helfenden Beziehung steht, sondern ihr Zweck und ihr Ziel bricht die Gefahr der Entfremdung zusammen. Jetzt können Helfer und Hilfeempfänger auf gleicher Augenhöhe miteinander eine Zielvereinbarung treffen bei der die Hilfe zum Mittel des Zieles wird und nicht zum Selbstzweck.

„Herzensbildung“ sollte also nicht niedlich und emotional ausgelegt werden, sondern als ein Ausdruck einer echt professionellen Sozialarbeit. Der Begriff darf nicht missbraucht werden um die Sozialarbeiter noch stärker zu knechten und zu entfremden, so als würden sie die gesamte Last der Hilfe zu tragen haben.

Der Sozialarbeiter ist ein Vermittler zwischen Gesellschaft und hilfebedürftiger Person. Seine Arbeit kann er nur dann sinnvoll leisten, wenn die Gesellschaft und subsidiär sein Träger ihm Ziele mit auf den Weg geben hat. Sie erst eröffnen den Zugang zur Bedeutung seines Tuns.

„Herzensbildung“ im hier verstandenen professionellen Zusammenhang kann auch nicht heißen, dass der Sozialarbeiter vermehrt zu beten und zur Kirche zu gehen hätte. Das Gebet wird an einem anderen Ort, in der Enzyklika angesprochen und dient der inneren Motivation des Helfers sowie seiner Beziehung zu seinem Schöpfer und Erlöser.

5. Anforderungen an den Staat und an die Träger der Sozialarbeit

Vor diesem Hintergrund lassen sich nun – sehr skizzenhaft - Anforderungen an den Staat und an die Träger der Sozialarbeit formulieren.

- a) Die *Politik* darf nicht weiter an ihren konkreten Vorschlägen und Maßnahmen gemessen werden, sondern an den Zielen, die sie mit den Maßnahmen verbindet. Erst so entsteht Raum für Herzensbildung.
- b) Die *Träger* sollten Leitbilder und Ziele formulieren, die bis in die konkrete Arbeit vor Ort umgesetzt werden können. So bekommt das Handeln eine ihm zugesprochene Bedeutung; es entstehen Handlungsspielräume. Erst so entsteht Raum für Herzensbildung.

- c) Die *Sozialarbeiter* sollten in ihrer Ausbildung, in der innerbetrieblichen Fortbildung, im Coaching und in der Begleitung befähigt werden, zielorientiert zu arbeiten. Sie sind darin zu unterstützen, dass sie Mittel an den Zielen messen und insofern ihre Rolle als Vermittler (und nicht als eigene Autorität) spielen können. Erst so macht Herzensbildung Sinn.
- d) Die *Klienten* sollen über die Ziele der Sozialarbeit informiert werden und daraufhin befragt werden, ob sie die Ziele teilen und ob gegebenenfalls die eingesetzten Mittel den abgemachten Zielen dienlich sind. Erst wird die Herzensbildung zur Beziehungsarbeit mit dem Klienten befähigen.



6. « Je suis celui qui est. » Ex 2,14

Et si nous partions des *attitudes* qui, en fait, forment les messages uniques de cette encyclique inaugurale « *Deus Caritas est* ». Le souverain pontife Benoît XVI ne se contente pas de donner des indications concernant la mise en pratique de cette formation du cœur. Il met plutôt l'accent sur les valeurs qui soutiennent les normes et les règles du deuxième chapitre. Il n'a pas voulu écrire un texte doctrinal ou moral mais il lui tenait à cœur de partager la foi avec ceux et celles qu'il a maintenant l'obligation de précéder justement dans cette même foi.

Pour Benoît XVI l'événement déclencheur de monde entier, de la création de l'homme et de la femme doit être conçu comme un acte d'amour et de compassion. Dieu aime sa création entière ; qu'il aime l'homme créé va de pair avec cette histoire d'amour entre Dieu et l'Homme, avec l'histoire de liberté. Car, il est vrai, sans amour il n'y a pas de liberté; et sans liberté pas d'amour.

L'homme n'est pas un être téléguidé par son créateur. Il est bien un être du libre arbitre, du choix et des décisions. C'est en cheminant que son chemin de vie se dévoile et se découvre.

Edward SCHILLEBEECKS, dans son livre « *Ich höre nicht auf, an den lebendigen Gott zu glauben* » met en évidence cette vérité ancienne et révélatrice : *Gloria Dei homo vivens*. C'est l'homme vivant qui est la gloire de Dieu.

Cette approche choisie par le Saint Père et interprétée dans une optique de l'histoire du Salut qui se réalise au jour le jour dans les petites histoires des hommes et des femmes de ce monde, nous-mêmes au centre de l'histoire, au centre de la vie, au centre de l'éthique. À chaque reprise où l'avenir d'une personne concrète est en jeu, il y a des choix qui s'imposent. C'est justement lors de ces rendez-vous entre les hommes que la question du Salut se pose également. Le Salut se réalise dans le monde et non pas à côté de la réalité ou dans l'Eglise.

Depuis le concile Vatican II il n'y a plus de doute : l'Eglise elle-même est sacrement, sacramentum mundi, sacrement pour le monde. Voilà un changement de perspectives important. L'Eglise étant elle-même sacrement, elle se transforme aussitôt en instrument puissant; elle devient elle-même chemin pour l'homme (pour reprendre la célèbre formule de Jean-Paul II) qui lui fait son chemin, chemin faisant.

Cette vue des choses transforme également la diaconie de l'Eglise.

Elle est en même temps libératrice pour l'Eglise (prestataire de services caritatifs) et pour les personnes ayant besoin de secours. Aucun doute est possible. Le prosélytisme ne doit pas se mélanger avec l'action humanitaire ou sociale. Celui qui aide une autre personne le fait – selon Deus Caritas est – toujours sans arrière-pensée, sans autre intention que d'aider. L'aide et l'amour du prochain sont gratuits et ne répondent pas à d'autres objectifs qu'au seul service à la personne en détresse.

« *Ubi caritas et amor est, deus ibi est* ». Sans détour aucun, ce verset si bien connu confirme la théologie de Benoît XVI et du Concile Vatican II: là où l'amour se réalise concrètement, Dieu lui-même est de la partie. Il ne faut donc pas introduire Dieu là où, de toute façon, il est déjà présent.

C'est justement ici que je vois l'importance de concilier la vue sacramentelle sur l'Eglise et la formation des cœurs de ceux et celles qui sont engagés dans la Caritas catholique.

7. « *Le temps est accompli et le Royaume de Dieu est tout proche.* » (Mc 1,15)

Voir l'histoire du Salut se réaliser dans tous les actes charitables exige de ceux et celles qui portent leur regard sur cette réalité fragile des yeux croyants.

Or, qui sont ceux et celles qui regardent la réalité de ce monde avec leurs yeux de foi ?

En écoutant certains on a l'impression, que le travailleur social est à lui seul responsable de cette vue transformant des choses. Tout le poids de l'interprétation est mis sur ses épaules. Or est-ce juste d'attendre du travailleur social d'être lui-même l'interprète authentique de ses gestes ? Est-ce correcte de réduire le champ de d'action de Dieu et de Sa Grâce à l'action de la simple « Caritas » ? Où ne faut-il pas aussi apprendre à reconnaître Dieu à l'œuvre dans *tous* les actes charitables, soient-ils réalisés par des pratiquants fervents de la foi chrétienne, par des institutions dites d'inspiration chrétienne ou par des personnes indifférentes voire parfois même opposées à la foi chrétienne ou travaillant simplement pour des organisations charitables qui ne sont nullement liées à l'Eglise catholique.

La *diaconie*, comme une des expressions spécifiques de la mission de l'Eglise doit se faire l'interprète du Salut qui se réalise dans le monde d'aujourd'hui, notamment à travers l'amour du prochain. Cet amour n'est justement pas lié à une communauté spécifique ou à une organisation concrète, mais se réalise là où l'amour du prochain est pratiqué. Le Salut se réalise aussi bien chez les Samaritains que chez les Juifs de Jérusalem.

Jésus, dans sa *Parable du Bon Samaritain*, nous lance justement ce défi-là. Il faut admettre que la charité ne connaît pas de limite idéologique ou géographique. Quand une situation de détresse se manifeste, il faut qu'on réponde concrètement - sans réticence et sans scrupule. Est reconnu par le Christ celui qui agit en prochain.

Celui qui aide et qui offre son amour à la personne dans le besoin devient par son acte même une expression vivante et authentique de la présence de Dieu et de son Salut. La tâche de Jésus consiste dans le fait de rendre le Salut visible aux yeux de ceux et celles qui ferment leurs yeux au monde et à la grandeur de Dieu. En voyant le Salut se réaliser et en le proclamant haut et fort Jésus, le Fils de Dieu, révèle son Père qui est amour.

Ce que le samaritain fait est juste et bon. Et son action devient sacramentelle, oui révélatrice dans la parole de Jésus.

8. La formation des cœurs à la lumière de l'histoire du Salut

Comment cette approche d'une théologie qui s'oriente à l'histoire continue du salut change-t-elle notre manière de comprendre la formule de Benoît XVI sur la « formation des cœurs »?

8.1. Trois types d'intervenants

Je vous propose de distinguer entre plusieurs niveaux d'intervenants: le premier intervenant répond à la détresse en proposant son savoir-faire, son engagement et sa personne comme remède ; le deuxième intervenant est le témoin de la charité et le troisième le ministre de l'Eglise.

a) *Celui qui fait du bien comme travailleur social salarié ou bénévole:*

Comme l'acte d'aider n'est pas réservé à ceux et à celles qui croient en Dieu, *chacun* qui est confronté à une situation de détresse et chacun qui offre son aide et son secours bien intentionné à la personne dans le besoin agit de manière irréprochable. Il répond à sa conscience, il répond à un devoir d'humanité. Il n'a pas besoin d'autre raison. Il fait le bien. Son intervention, son aide a une valeur intrinsèque.

b) *celui qui voit que c'est le Salut qui se réalise: le témoin de la charité:*

Les témoins de la charité sont en quelque sorte hors-jeu, hors-cadre pour ainsi dire. S'ils étaient présents dans la situation, ils auraient en fait le même choix que le lévite, le scribe ou le samaritain. Ils pourraient passer outre la détresse ou ils pourraient répondre en se faisant prochain. Or, comme témoins de la charité – ou comme témoins du refus de la charité – ils sont appelés à donner une nouvelle signification à ce qui se passe devant leurs yeux.

Leur interprétation transforme l'acte de charité - en soi déjà suffisant, en soi déjà juste et bon – dans un acte de foi. L'étranger devient le prochain, le frère. Cette vue sacramentelle rendra autrement visible la réalisation du Salut dans le monde. Le Salut se réalise par l'action d'un homme ou d'une femme qui transforme non seulement la détresse d'une autre personne, mais qui transforme le monde entier et se transforme elle-même en prochain. Voilà la bonne Nouvelle du Royaume de Dieu qui est réellement présent parmi les hommes depuis l'avènement de Jésus-Christ.

c) *celui qui reconnaît la vue sacramentelle: le ministre de l'Eglise*

Quel est le rôle du ministre de l'Eglise dans l'action diaconale que Benoît XVI déclare si clairement comme « opus proprium » de l'Eglise?

Aujourd'hui il n'y a pas encore de réponse toute faite à cette question de taille. On pourrait bien s'imaginer que dans la « spécialisation » du ministère ordonné le diacre pourrait devenir un élément clé dans une ecclésiologie encore à développer.

Mais quoi qu'il en soit : les évêques auxquels incombent le travail et l'engagement pour l'unité de la foi garderaient la tâche la plus difficile, à savoir l'intégration des trois dimensions fondamentales de la vie des chrétiens : la proclamation de la Parole, la célébration des mystères divines et l'action diaconale.

8.2. Trois fonctions différentes

Ces quelques éléments de réflexion montrent que la *formation des cœurs* prendra une autre signification selon qu'on parle du premier, du deuxième ou du troisième intervenant esquissé.

a) *les intervenants directs*

Il suffit que le professionnel bénévole ou salarié du travail social ouvre son cœur à la personne aidée; il ne doit pas la réduire à un objet dépendant de sa volonté.

Le chrétien qui *prie* va voir dans la personne secourue le Christ lui-même –non pas parce qu'une force extérieure l'obligerait de voir cette réalité mystique, mais tout simplement parce que son union de prière avec le Dieu vivant va lui faire découvrir cette réalité sacramentelle.

→ Les responsables de Caritas devraient par conséquent proposer à leurs collaborateurs une initiation à la prière.

→ À l'ensemble de leur personnel – salarié ou bénévole - ils devraient offrir des conditions de travail propices à une relation réfléchie entre aidant et secouru.

b) *les intervenants indirects*

Incombe – par rapport au deuxième type d'intervenants – aux responsables de Caritas et de l'Eglise une tâche beaucoup plus difficile et délicate. Il s'agit de créer un contexte dans lequel puisse naître l'autre regard sur la réalité sociale; quand l'amour émerge pour changer une personne, pour changer une situation, pour la faire progresser vers un avenir meilleur le chrétien voit Dieu Créateur et Rédempteur à l'œuvre. Il me paraît trop simple, sinon simpliste, de demander ce geste sacramentel aux travailleurs sociaux directement impliqués. Ce faisant, ils

risqueraient même de se voir confrontés au reproche d'un prosélytisme naïf – clairement réprimé par l'encyclique de Benoît XVI.

→ Un autre type de formation des cœurs est nécessaire pour ce deuxième type d'intervenants: il s'agit bel et bien d'une lecture et d'une relecture spirituelle et mystique des réalités sociales. Une bonne connaissance des Ecritures Saintes et de l'histoire du Salut est indispensable; il s'agit d'un travail théologique par excellence. De bons exemples et de bonnes pratiques peuvent être étudiés dans les différentes théologies de la libération.

c) *les intervenants reconnaissants*

Et voilà que l'évêque entre en ligne de compte pour ce troisième type d'intervenants. À lui le devoir de vérifier la cohérence de l'acte charitable et de son exégèse sacramentelle avec l'enseignement de l'Eglise et la foi du peuple de Dieu. Il va encourager l'acte charitable, sa mise en valeur évangélique et sacramentelle.

→ La formation du cœur vise ici surtout la faculté de discernement.

9. Conclusion

Voilà donc quelques bribes pour amorcer un échange et alimenter la réflexion qui ne vient de commencer avec ce séminaire consacré à la relecture des réalités sociales sous l'impulsion de l'évangile et du Royaume de Dieu. Jésus est devenu le modèle par excellence de notre christianisme qui est une pratique de vie. Et Saint Paul fait bien de nous rappeler que nul n'est le maître de la foi – sinon le Seigneur Lui-même (réf bibl).

Osons faire l'expérience du Salut de Dieu qui n'a pas arrêté et ne va jamais arrêter de continuer à créer la réalité devant nos yeux. Que nos yeux s'ouvrent à cette réalité mystique et que nous soyons gardés de toute tentation d'être ou de devenir aveugle aux mystères de Dieu.

Notre Dieu est un dieu vivant et il continue à aimer ses créatures afin qu'elles aient la vie en plénitude. Que cette inspiration nous guide dans notre travail quotidien, que ce soit dans la rencontre avec les pauvres, dans la découverte sacramentelle des oeuvres divines dans notre monde ou encore dans la reconnaissance du travail diaconal par le magistère de l'Eglise.